



16ème Concours Noma d'illustrations de livres pour enfants

1. But

Le Concours Noma a pour but d'encourager les illustrateurs des pays de l'Asie et du Pacifique, de l'Amérique latine et des Caraïbes, de l'Afrique et des États arabes dans le cadre de la création d'une oeuvre artistique, attractive et de qualité, en leur ouvrant de larges opportunités de présenter leurs oeuvres, contribuant ainsi à une amélioration générale de la qualité des illustrations de livres pour enfants.

2. Historique

En commémoration du Prix international du livre qui lui a été décerné, feu M. NOMA Shoichi, ancien vice-président du Centre Culturel Asie-Pacifique pour l'UNESCO (ACCU) et président honoraire du conseil d'administration de Kodansha Ltd., fit une donation à l'ACCU en 1974 afin de promouvoir et de développer les livres pour enfants dans les pays en voie de développement. Afin d'utiliser au mieux cette donation, l'ACCU organise le Concours Noma d'illustrations de livres pour enfants de manière biennale depuis 1978. Depuis le premier Concours, 5026 oeuvres ont été soumises, dont 440 ont été primées.

3. Sélection et récompenses

a. Une réunion de jury international est prévue en novembre 2008. Le jury décernera les prix et les récompenses ci-dessous.

Un Grand Prix de US\$3.000 plus une médaille à la meilleure oeuvre.

Deux « Deuxième Prix » de US\$1.000 plus une médaille chacun.

Les dix lauréats suivants recevront US\$300 plus une médaille

b. Le Grand Prix ne pourra être décerné aux illustrateurs ayant reçu le dit Prix lors des Concours précédents.

4. Date de clôture

Les participations doivent parvenir à ACCU
le 30 septembre 2008 au plus tard

5. Éligibilité à la participation

a. Les participants doivent être des citoyens des États membres de l'UNESCO en Asie (excepté le Japon) et dans le Pacifique, en Amérique latine et aux Caraïbes, en Afrique et dans les États arabes.

b. Les illustrations de livres non publiés sont acceptées.

c. Les illustrations de livres publiés sont également acceptées à condition qu'elles n'aient pas été publiées en Europe et en Amérique du Nord, en Australie, au Japon ou en Nouvelle Zélande.

*Les illustrateurs ayant déjà reçu un premier prix lors de la Biennale des illustrations de Bratislava (BIB) et de l'Exposition des illustrateurs de Bologne ne sont pas éligibles.

*Les citoyens de l'Australie et de la Nouvelle Zélande dont les illustrations ont déjà été publiées dans des livres à l'extérieur ou à l'intérieur de leurs pays respectifs ne sont pas éligibles.

*Les participants doivent avoir plus de 15 ans.

6. Conditions relatives à la participation

a. Les oeuvres participantes doivent être des illustrations originales, préparées pour des livres pour enfants.

b. Toute oeuvre participante doit comprendre au moins cinq illustrations distinctes pour une histoire.

c. Les dimensions, les techniques* et les matériaux des illustrations ne sont soumis à aucune restriction.

d. Le poids de toute oeuvre participante doit être inférieur à 5 kg.

*Les illustrations utilisant les techniques numériques sont acceptées, contrairement aux données numériques.

*Les illustrations ne doivent être ni agrafées ni encadrées.

7. Comment participer

Toute oeuvre participante doit être accompagnée des documents suivants :

- (1) **Entry Form (A)** à envoyer à l'ACCU avec les illustrations après avoir été dûment complété à la main ou à la machine **en anglais.**
- (2) **Entry Form (B)** doit être découpé ou attaché à l'envers de chaque illustration de manière à ce que le haut du formulaire corresponde au haut de l'illustration.
- (3) Un résumé de **300 mots del histoire en anglais.**

*Le formulaire d'inscription est également disponible sur le site Web Noma. (<http://www.accu.or.jp/noma/>)

*Une feuille incluant l'ensemble des informations requises spécifiés dans le formulaire d'inscription peut alternativement être utilisée.

8. Annonce des résultats

Les résultats de la sélection seront annoncés aux gagnants, aux organismes coopérateurs et sur le site Web Noma fin d'écembre 2008 et directement à l'ensemble des participants fin janvier 2009.

9. Retour des oeuvres participantes

- a. En règle générale, les oeuvres primées seront renvoyées aux organismes coopérateurs ou directement aux participants individuels après avoir été conservés à l'ACCU jusqu'à fin 2008.
- b. Les oeuvres participantes qui ne seront pas primées seront retournées aux organismes coopérateurs ou aux participants individuels en mai 2009. Les oeuvres renvoyées à l'ACCU en raison d'une adresse de retour incorrecte ou incomplète seront conservées à l'ACCU jusqu'à fin 2007. En l'absence de réclamation à l'issue de ce délai, lesdites oeuvres seront susceptibles d'être éliminées.

10. Expositions

- a. Les oeuvres primées seront exposées à Tokyo et dans d'autres villes du Japon en 2007-2008.
- b. Les oeuvres primées seront également exposées lors de la BIB de 2007 en République slovaque.

11. Autres

(1) Assurance

Les oeuvres participantes seront assurées aux frais de l'ACCU à compter du jour de leur réception par l'ACCU jusqu'à leur remise au bureau de poste au Japon lors de leur renvoi.

(2) Utilisation des oeuvres primées

- a. Les gagnants acceptent que leurs illustrations primées soient publiées et reproduites à des fins de publicité du Concours Noma et pour les productions de l'ACCU, y compris son site Web.
- b. L'ACCU est autorisée à permettre à d'autres organismes de reproduire les oeuvres primées avec une mention de source avec ou sans royalties selon le cas, à condition que les dites oeuvres soient utilisées à des fins non commerciales ou dans le cadre de la promotion du Concours Noma.
- c. Afin de participer financièrement au Fonds Noma de sorte que le Concours Noma puisse continuer à être organisé dans le futur, l'ACCU est susceptible de demander aux gagnants la permission de reproduire les oeuvres primées dans un but lucratif autre que celui susmentionné.

12. Adressed envoi

Les oeuvres participantes peuvent être envoyées à l'ACCU via les organismes coopérateurs dans la région du participant (voir la liste des adresses) ou directement par les participants individuels.

Les oeuvres participantes doivent être adressées à :
Noma Concours Secretariat
Asia/Pacific Cultural Centre for UNESCO (ACCU)
6, Fukuromachi, Shinjuku-ku, Tokyo, 162-8484 Japan
Phone: +81-3-3269-4436/4435 Fax: +81-3-3269-4510
Noma Website : <http://www.accu.or.jp/noma/>
E-mail: noma16@accu.or.jp